

Licence professionnelle Gestion des flux, des systèmes d'information et des stocks

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des flux, des systèmes d'information et des stocks. 2011, Université de Limoges. hceres-02027634

HAL Id: hceres-02027634 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027634

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE: LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002326

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Gestion des flux, des systèmes d'information et des stocks

Présentation de la spécialité

La spécialité permet aux étudiants d'acquérir une double compétence en termes de logistique et de gestion des systèmes d'information appliqués au transport, au stockage et à la distribution. Les métiers visés sont : responsable logistique, concepteur et adaptateur de systèmes d'information, responsable de plate-forme, responsable des méthodes logistiques, chargés d'études logistiques.

Cette formation, ouverte en 2001, est portée par le département Gestion des entreprises et des administrations de l'IUT du Limousin. Elle complète l'offre de formation en « Gestion » de l'université de Limoges aux côtés de la licence « Sciences économiques », de la licence « Administration économique et sociale », du DUT « Gestion des entreprises et des administrations » et du DUT « Techniques de commercialisation ». Seule formation logistique au sein du PRES, elle ne rencontre pas de concurrence dans la région Limousin.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		14
Taux de réussite		69 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		32 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (à 8 mois)	67 % - 75 %
	enquêtes nationales (promotions 2005 et 2006)	81 % - 88 %

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Cette spécialité répond aux besoins de compétences en systèmes d'information pour les activités de la logistique, en parfait accord avec le marché de l'emploi actuel et futur. Elle est bien positionnée sur le territoire aux côtés de régions riches en activités d'entreposage. Malgré un contexte professionnel favorable, cette licence professionnelle rencontre quelques difficultés de fonctionnement. Le dossier présente par ailleurs quelques incohérences comme, par exemple, les tableaux des effectifs.

La spécialité rencontre tout d'abord des problèmes d'attractivité. Le taux de pression (candidatures/capacités d'accueil) est en baisse depuis 2007, engendrant des effectifs en dessous des capacités d'accueil. Cette diminution peut être corrélée au faible taux de réussite qui, en 2006, a atteint le seuil très critique de 50 % et qui ne favorise pas une bonne publicité de la formation. Le public est toujours à dominante DUT et BTS; des modules de remise à niveau ont été mis en place pour accueillir des étudiants issus de L2 et pour répondre partiellement aux recommandations de la précédente évaluation qui préconisaient des passerelles avec les parcours « Licence ». L'ouverture à l'alternance à partir de 2010 est une solution envisagée pour augmenter les effectifs.

L'insertion professionnelle est satisfaisante, avec un taux moyen de 75 % de diplômés en emploi en mars 2010 pour les promotions 2007, 2008 et 2009. Le temps moyen de recherche d'emploi est de deux mois. Les postes occupés à l'issue de la formation sont pour une large part axés autour du métier d'assistant logistique. Les secteurs d'activité, sont plutôt hétérogènes, même si on constate une prépondérance du secteur de la prestation logistique. La seule ombre au tableau est, d'après les enquêtes internes, l'augmentation des poursuites d'études pour les dernières promotions.

Cette formation repose sur de nombreuses relations avec des entreprises appartenant à des secteurs d'activité variés (agro-alimentaire, transport, informatique...) et en perpétuelle évolution. Les partenariats ne sont pas conventionnés et les collaborations sont souvent difficiles dans un tissu local encore en pleine mutation. L'implication professionnelle se traduit par l'accueil de stagiaires, par des participations de professionnels aux enseignements (à hauteur de 32 % du volume horaire global), aux jurys et au conseil de perfectionnement. Une demande de labellisation du diplôme par l'ASLOG, Association de professionnel de la logistique est en cours ; elle constituera une ouverture vers d'autres partenariats.

L'auto-évaluation a été menée de façon rigoureuse et a fait l'objet d'analyses et de remédiations.

- Points forts :
 - Pertinence de la spécialité dans le tissu local.
 - Forte implication professionnelle.
- Points faibles :
 - Faibles taux de réussite.
 - Baisse des candidatures et des effectifs.
 - Pas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.
 - Taux de poursuites d'études en augmentation.



Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence professionnelle devra poursuivre ses actions pour accroitre son rayonnement parmi le public de DUT, de BTS et de L2. Ces actions passent nécessairement :

- Par une amélioration du taux de réussite car les étudiants ne s'engagent pas dans des filières où le pourcentage de réussite est faible,
- Par la mise en place de modules passerelles dans les filières générales pour faire connaître la spécialité et la proposer comme sortie professionnalisante.

Etant donné les excellentes relations que la formation entretient avec les entreprises, il paraît judicieux d'ouvrir la licence professionnelle à l'alternance et à la formation continue. Cette alternative constitue un bon moyen de diminuer les poursuites d'études et peut accentuer l'insertion professionnelle.

Le domaine des systèmes d'information (SI) semble peu abordé dans la formation. Il faudrait revoir le contenu de formation pour intégrer les SI ou, s'ils sont présents, la présentation du contenu de formation pour faire ressortir cette dimension SI.